

**De :** [Soulières-Lemire, Pierre](#)  
**À :** [Rioux, Me Marie-Claude](#)  
**Objet :** TR: Suivi de rencontre et lettres CFP - SCT  
**Date :** jeudi 29 mai 2025 16:38:54  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[image002.jpg](#)  
[image003.png](#)  
[image004.png](#)  
[image005.png](#)  
[image006.png](#)  
[image007.jpg](#)

---



Bonjour Marie-Claude,

Selon notre situation budgétaire soumise (-1,2M\$) lors de la rencontre avec Patrick Dubé, on pourra éventuellement nous donner 631 k\$ de budget supplémentaire (comprend le calcul de la réduction de 7 ETC)

Toutefois, on nous demande de couper 8 ETC. L'ETC supplémentaire serait pour des ajustements additionnels.

On se reparle demain.

**Pierre Soulières-Lemire**  
**Secrétaire général et directeur des services administratifs**

**Commission de la fonction publique**

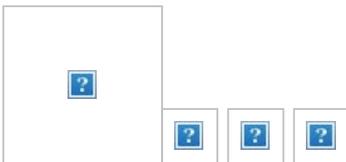
800, place D'Youville, 7e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418-643-1425, poste 325

Sans frais : 1 800 432-0432

[www.cfp.gouv.qc.ca](http://www.cfp.gouv.qc.ca)



**Avis de confidentialité**

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'à la personne destinataire dont le nom figure ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, veuillez nous en aviser et le supprimer. Merci.

---

**De :** Maxime Perreault <maxime.perreault@sct.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 29 mai 2025 16:13

**À :** Soulières-Lemire, Pierre <pierre.soulieres-lemire@cfp.gouv.qc.ca>

**Cc :** Karl Courchesne <karl.courchesne@sct.gouv.qc.ca>

**Objet :** Suivi de rencontre et lettres CFP - SCT

**ATTENTION:** Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur les liens ni n'ouvrez les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.



Bonjour M. Soulières-Lemire,

En suivi de la rencontre du 6 mai 2025 entre le secrétaire et la présidente de la CFP concernant le budget et le niveau d'effectifs, et en suivi des correspondances échangées sur le sujet (ci-joint), je vous transmets les éléments d'information ci-dessous.

### **Concernant le budget de dépenses**

- Budget de dépenses 2025-2026 transmis initialement en décembre 2024 : 6 083,0 k\$ (voir lettre jointe).
- Budget de dépenses 2025-2026 du gouvernement déposé à l'Assemblée nationale en mars 2025 :
  - Budget de dépenses CFP 2024-2025 : 6 091,5 k\$.
  - Budget de dépenses CFP 2025-2026 : 5 523,3 k\$.
  - Différence : - 568 k\$.

#### **PROGRAMME 3 Commission de la fonction publique**

(en milliers de dollars)

Élément	Budget de dépenses 2025-2026	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2025-2026	Crédits 2024-2025
1. Commission de la fonction publique	5 313,0	159,7	370,0	<b>5 523,3</b>	6 091,5
<b>Crédits à voter</b>				<b>5 523,3</b>	6 091,5

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission de la fonction publique afin de lui permettre de procéder à des vérifications et à des enquêtes en matière de gestion des ressources humaines, d'entendre les recours prévus par la Loi sur la fonction publique, de donner des avis, d'émettre des recommandations aux autorités compétentes et, si elle le juge utile, de faire rapport directement à l'Assemblée nationale.

- Répartition du budget de dépenses 2025-2026 de la CFP : 5 523,3 k\$.
  - Budget de fonctionnement : 1 371,3 k\$ (le même que 2024-2025).
  - Budget de rémunération : 3 941,7 k\$
    - Rémunération 2024-2025 : 4 509,9 k\$
    - Moins examen des dépenses : -770 k\$ (7 ETC)
    - Plus indexation dépenses salariales : 201,8 k\$.
- Manque à gagner selon la CFP :
  - Coûts rémunération selon CFP : 5,1 M\$ vs un budget accordé de 3,9 M\$ = manque à gagner 1,2 M\$.
  - Selon SCT : 1,2 M\$ - examen des dépenses (770 k\$) + indexation des dépenses salariales (+201,8 k\$) = 631 k\$ de manque à gagner en fin d'année.
    - Ce manque à gagner sera considéré par le SCT et des sommes pourraient éventuellement être ajoutées pour les indexations salariales.

### **Concernant les effectifs**

- [REDACTED] est venu fixer le niveau initial d'effectifs de la CFP à 43 ETC, tel

que mentionné par le secrétaire dans sa correspondance du 22 avril 2025.

- [REDACTED] est venu fixer le niveau définitif d'effectifs de la CFP à 35 ETC pour l'année financière 2025-2026, soit :
  - Cible initiale 2025-2026 : 43 ETC.
  - Moins ajustements pour l'examen des dépenses (-7 ETC).
  - Moins ajustement additionnel pour la réduction de la taille de l'État (-1 ETC) – effort demandé à l'ensemble des ministères et organismes dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique.
  - Cible finale 2025-2026 : 35 ETC (64 251 heures rémunérées).
- Comme indiqué [REDACTED], il revient à la CFP, à l'instar des autres organismes publics, d'établir sa stratégie pour respecter sa cible d'effectifs.

Je demeure disponible si vous avez des questions.

Cordiales salutations,

**Maxime Perreault**

Directeur du Bureau du secrétaire

**Secrétariat du Conseil du trésor**

875, Grande Allée Est, 4e étage

Québec (Québec) G1R 5R8

Cellulaire : 418 655-9390

[maxime.perreault@sct.gouv.qc.ca](mailto:maxime.perreault@sct.gouv.qc.ca)



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

**Pierre Soulières-Lemire**

**Secrétaire général et directeur des services administratifs**

**Commission de la fonction publique**

800, place D'Youville, 7e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : 418-643-1425, poste 325

Sans frais : 1 800 432-0432

[www.cfp.gouv.qc.ca](http://www.cfp.gouv.qc.ca)



**Avis de confidentialité**

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'à la personne destinataire dont le nom figure ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, veuillez nous en aviser et le supprimer. Merci.